



REORGANISATION DE LA **DGA-SD**

Réorganisation : Lettre ouverte aux agents de la **DGA SD**

Cher(e)s collègues

Depuis l'automne 2016, nos deux organisations syndicales n'ont eu de cesse de pointer en toute objectivité, les erreurs et les insuffisances du projet de réorganisation de la DGA-SD afin de permettre à chacun d'en appréhender les enjeux. Nos critiques ont toujours été accompagnées de propositions réalistes et concrètes pour un meilleur service public et une bienveillance des agents qui le font vivre au quotidien. Notre contre-projet, tout comme nos demandes concernant la mise en place d'une bourse à la mobilité, se sont vus opposer des rejets quand nous avons pu avoir des réponses.

Le 7 juillet dernier, l'administration et le syndicat CFTD validaient ce projet en comité technique sans que le syndicat FO ne s'y oppose. Alors qu'aucune perspective tangible n'était donnée, cette absence d'une opposition syndicale unitaire a permis à l'administration de dérouler l'ensemble de ses déclinaisons en rappelant sans cesse qu'elle ne faisait que décliner ce qui avait été validé au début de l'été 2017. Dans un contexte, de toute part cloisonné et fait de discussions de couloirs, notre pétition, pourtant forte de 300 signataires, n'y a rien fait.

Les syndicats FSU et SUD n'ont eu de cesse, au travers d'assemblées générales et de communiqués, d'appeler à l'unité syndicale et d'attirer l'attention sur les tentatives de division d'une réorganisation qui avançait par « morceau », au compte-gouttes, en faisant du catégoriel alors qu'elle impactait tous les métiers et les services. Nous n'avons jamais voulu rentrer dans ce jeu d'une mission contre une autre, d'un service contre un autre, ou encore de certains métiers contre d'autres, conscients des risques d'une telle stratégie. Les événements actuels nous donnent raison.

Depuis, votre colère et votre inquiétude ne cessent de croître. Un nombre significatif de courriers en témoignent. Pour ne citer que les derniers : ADS et AMS (Agents de Gigan-Méze, AMS Alco, ADS Vène et Mosson, Ovalie), des PMI (Bassin de Thau, Sud Biterrois, Vène et Mosson, Ovalie), des infirmières des ADS, des UTAG (Utag Est-Héraultais).

Tous à leur manière rendent actuelles les critiques et inquiétudes que nous formulons il y a un an lorsque nous dénoncions les tentations catégorielles. Tous ces courriers mettent en évidence les carences sur le fond comme sur la forme d'une réorganisation qui se déroule à marche forcée en écartant les critiques et les propositions alternatives.

Aujourd'hui, c'est l'insatisfaction générale qui domine !

A aucun moment les agents n'ont été entendus dans leurs demandes. Au lieu de rencontres sur le terrain avec les agents, ceux-ci n'ont été invités qu'à des assemblées plénières où le débat et l'échange étaient impossibles. Nous ne pouvons que faire le constat d'une vision technocratique et descendante de la réorganisation qui met en péril ce qui fonctionnait bien et ne trouve pas de solutions pour ce qui ne fonctionnait pas.

PAR

L'Intersyndicale FSU & SUD

L'administration veut faire valider en comité technique un projet de mobilité qui conduira les agents ne souhaitant pas bouger à faire des vœux de mobilité, et en privent ceux qui espéraient cette opportunité. Dans le même temps, elle laisse dans le flou un certain nombre de questions sur la constitution des équipes dédiées et ASI, sur les secrétariats, sur la place des infirmières, etc., et sur les garanties quant au maintien des conditions de rémunération et de travail des agents. Le Comité Technique initialement prévu le 26 avril a été reporté au 3 mai afin de permettre, selon l'administration, la concertation avec les organisations syndicales. **Mais comment croire à une réelle volonté de dialogue face à un report d'une semaine quand les agents devront commencer à énoncer leurs vœux dès le 7**

Notre demande de mise en place d'une bourse à la mobilité avait pour objectif de permettre à chaque agent de postuler sur les postes créés (comme c'est le cas pour l'ensemble des puéricultrices, sages-femmes et secrétaires de direction du département) tout en priorisant ceux qui font partie des services subissant des pertes de poste. .

Bref, une demande de respect des agents dans ce qu'ils sont et dans ceux qu'ils font.

Face à cela, l'administration propose un examen par le DGS des situations individuelles qui interviendra dans un deuxième temps, sans répondre à l'iniquité de traitement que cela suppose, et sans donner des modalités claires et concrètes de cet examen et de ses conditions de travail.

Nous avons jusqu'à présent joué le jeu du dialogue en participant aux instances, en analysant les enjeux du projet, en concertant les agents et en communiquant des propositions alternatives. Elles n'ont été prises en compte qu'à la marge et de façon parcellaire.

Malgré nos alertes incessantes, l'administration souhaite maintenir son calendrier et démarrer le processus de mobilité dans une semaine alors même que les fiches de postes des agents administratifs restent non finalisées, tout comme le travail sur les procédures et donc la prise en compte des réels poids de charge et des articulations concrètes entre les services.

Nous ne pouvons cautionner ce rythme et ces modalités qui mettent à mal l'ensemble des acteurs et ne font que créer ressentiment et démotivation chez les agents.

Nous ne siégerons pas au CT du 3 mai, ni lors de son report, sauf prise en compte réelle de nos revendications

Nos revendications :

- Mise en place dès le début du processus d'une bourse à la mobilité sur l'ensemble des postes créés avec des critères de priorité pour les personnes issues de services dont les effectifs sont redéployés,
- Mise en place d'une CAP mobilité permettant de garantir la bienveillance des agents de façon paritaire et de traiter les modalités de recours dans la transparence,
- Mise à plat des procédures et des articulations interservices permettant d'établir les charges de travail de chacun au regard des métiers, missions et qualifications,
- Repenser les besoins en effectifs au regard de ses charges de travail afin de permettre aux agents d'exercer leurs missions tant dans les territoires que dans les services centraux,
- Mise en place d'un secrétariat de STPMI : l'administration ayant fait le choix d'un service spécialisé, elle doit aller jusqu'au bout de sa logique et lui donner les moyens de son fonctionnement.

A l'heure actuelle, les syndicats CGT et FO appellent à un mouvement de grève le jeudi 3 mai 2018 et à l'unité de la lutte. Si nous partageons cette volonté, elle ne se fera qu'en intégrant nos revendications et en ne favorisant aucune catégorie au détriment d'une autre.

C'est en ce sens que nous soumettons ce jour nos revendications qui, si elles sont acceptées, nous conduiront à nous joindre à un mouvement dont le seul intérêt restera la qualité du service public et des conditions de travail pour les agents.

Dans tous les cas, nos deux organisations syndicales prendront toutes leurs responsabilités si l'administration devait persister dans sa marche forcée.